

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 02 septembre 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELISSIER Robert, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, MATHERON Christophe, ARNOUX Frédéric.

Absents excusés : DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, COULOUMY Christian donne pouvoir à PARPILLON Christian, DIDIER Alexandre donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, BERENGUEL Victor donne pouvoir à RAIZER Bernard.

Absents représentés : BOSQ Gustave, représenté par le 1^{er} adjoint MATHERON Christophe, PARIS Bruno représenté par le 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric.

Absente excusée : ZAPATERIA Béatrice.

Absents : GOURLAIN Mireille, METTAVANT Colette, MARROU Jehanne, VOLLAIRE Pierre, MONTABONE Michel.

RAPPORT N° 2025/212 : Vente des plaquettes bois énergie – Avenant contrat d’approvisionnement Régie Bois Energie prix criblage et typologie combustible

Madame la Présidente rappelle que la plateforme de production et de livraison de bois déchiqueté créée en 2010 est gérée en régie directe par la Communauté de Communes.

Un contrat d’approvisionnement des chaufferies bois du territoire est signé avec chaque client, gestionnaire de chaufferies bois sur le territoire de Serre Ponçon. Pour rappel, parmi les types de combustibles proposés pour les chaufferies, il existe l’option criblage dont seule la chaufferie des Remparts de la Régie Bois Energie y a recours.

Elle propose de rappeler dans l’avenant le prix du criblage qui concerne la chaufferie des Remparts de la Régie Bois Energie d’Embrun.

Le prix du criblage concernant le nouveau contrat d’approvisionnement de la période 2025-2028 est ainsi de 12,43 € HT/Tonne.

La Régie Bois Energie étant le seul client à avoir recours aux deux types de combustibles existants (C1 criblé et C2), il est important de rappeler le pouvoir calorifique, le taux d’humidité et la granulométrie du combustible C1. A l’heure actuelle, seul le combustible C2 apparaît sur le contrat d’approvisionnement de la Régie Bois Energie.

Madame la Présidente propose d’approuver ce tarif apparaissant dans l’avenant pour le contrat d’approvisionnement en cours, qui sera proposé à tous les clients de la CCSP, actuels et futurs. Madame la Présidente propose également d’approuver l’apparition sur le contrat d’approvisionnement de la RBE, la typologie du combustible C1.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'APPROUVER** le prix de vente du criblage à **12,43 € HT** mentionné dans l'avenant ainsi que la typologie du combustible C1.
-
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les avenants correspondants avec les clients.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD